

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2007

LIBERTÉS DES UNIVERSITÉS - (n° 71)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 87

présenté par
M. Huyghe

ARTICLE 6

Dans l'alinéa 3 de cet article, substituer aux mots :

« huit à quatorze »,

les mots :

« dix à seize ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est anormal que la France soit un pays où les professeurs sont minoritaires dans les conseils des universités.